



## Conseil municipal du vendredi 10 avril 2015

Présents : S. CAMBON ; A. VERNHES ; M. GASC ; P. CAMBOULIVES ; L. JEANTET ; N. BLANC ; J.C. GAUBERT ; C. CAYRON ; G. ALIBERT ; N. MASSOL ; R. NESPOULOUS ; G. DELMAS ; L. MAUREL ; S. CAPELLE.

Excusée : C. PASCAL donne procuration à A. VERNHES.

- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de 2014 ;
- Vote du budget primitif 2015 de fonctionnement, d'investissement, du multiservices, du lotissement du Lucot et de l'eau et assainissement :  
Le budget d'investissement prend en compte :
  - le déplacement du terrain multisport
  - l'identification des rues de la commune
  - les panneaux d'affichage communaux

Le budget de l'eau et l'assainissement prend en compte le vote des tarifs du 01/09/2015 au 31/08/2016.

- Vote des taux de contributions directes :

	2014	2015
Taxe d'habitation	6.4 %	6,9%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,00%	11,7%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	72,3%	72,5%

- Approbation de la convention de mise à disposition de la salle de l'ancienne mairie à l'association « Apprenons la Musique » ;
- Présentation de la modification des statuts de la communauté de commune concernant l'exploitation des réseaux de communications électroniques ainsi que la compétence en matière d'enfance et jeunesse.  
Le conseil municipal a décidé de reporter cette délibération dans l'attente d'informations complémentaires.
- Vote des subventions aux associations et des tarifs de locations des salles et des chapiteaux ;
- D'ici à quelques semaines, Mme THUBIERES va céder son commerce d'alimentation à Mme et M. ROBERT. En plus de l'activité de l'épicerie, Mme et M. ROBERT souhaitent créer un snack-bar.

- Des voyages scolaires sont prévus pour l'ensemble des classes de l'école avant la fin de l'année scolaire. La Mairie participe à hauteur de 60 € par enfants ce qui représente un budget de 3540 € pour la commune.